

Rappel : Imprimer la section de l'ajournement de la séance régulière

PROVINCE DE QUÉBEC

SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 9 DÉCEMBRE 2013 RELATIVE AU BUDGET DE L'EXERCICE FINANCIER 2014

À une séance extraordinaire du conseil de la Municipalité de Montcalm, relative au budget pour l'exercice financier 2014, tenue le 9 décembre 2013, à l'Hôtel de Ville, étaient présents les Conseiller(ère)s

Denis Courte
Richard Pépin
Danielle Woolley

Pierre Bertrand
Huguette Drouin
Richard Tees

Formant quorum sous la présidence de son Honneur le Maire Steven Larose.

Hugues Jacob, directeur général et secrétaire-trésorier adjoint, était également présent.

1. **OUVERTURE DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE**

Son Honneur le Maire Steven Larose déclare la séance extraordinaire ouverte.

2. **ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

13-12-239

Il est proposé par Monsieur le Conseiller Denis Courte, appuyé par Monsieur le Conseiller Richard Pépin et résolu d'adopter l'ordre du jour.

- adoptée à l'unanimité des conseillers -

3. **PRÉSENTATION DU BUDGET**

Steven Larose, maire, présente le projet de budget pour l'exercice financier 2014.

4. **PÉRIODE DE QUESTIONS**

Une période de questions est offerte aux citoyens présents.

5. **ADOPTION DU BUDGET POUR L'EXERCICE FINANCIER 2014**

13-12-240

Il est proposé par Monsieur le Conseiller Richard Tees, appuyé par Monsieur le Conseiller Richard Pépin et résolu à l'unanimité d'adopter le budget pour l'exercice financier 2014 au montant de 1 087 173\$.

- adoptée à l'unanimité des conseillers -

6. **PROGRAMME TRIENNAL DE DÉPENSES EN IMMOBILISATIONS**

13-12-241

Il est proposé par Monsieur le Conseiller Richard Pépin, appuyé par Monsieur le Conseiller Pierre Bertrand et résolu à l'unanimité d'adopter le programme triennal de dépenses en immobilisations suivant, pour les années 2014, 2015 et 2016, eu égard uniquement au refinancement prévu en 2014, pour un montant résiduel de 122 600\$ d'un camion autopompe pour le service de protection contre l'incendie (règlement d'emprunt 211-2004), acquis en 2004 au montant de 205 000\$.

- adoptée à l'unanimité des conseillers -

13-12-242

7. **TAUX VARIÉS DE LA TAXE FONCIÈRE ET TARIFICATION**

Il est proposé par Monsieur le Conseiller Denis Courte, appuyé par Monsieur le Conseiller Richard Tees et résolu à l'unanimité d'adopter les taux variés de la taxe foncière suivants ainsi que les tarifs de la compensation pour l'enlèvement des ordures, pour le service de protection contre l'incendie, pour les premiers répondants et pour l'entretien du chemin Desjardins (secteur des lac Verdure, Earl et Caribou), pour l'exercice financier 2014, soit :

- 0,35 \$ du 100 \$ d'évaluation pour la catégorie résiduelle;
- 0,0933 \$ du 100 \$ d'évaluation sur tous les biens imposables du territoire de la municipalité, pour les services de la Sûreté du Québec;
- 0.73 \$ du 100 \$ d'évaluation pour la catégorie des immeubles non résidentiels;
- le tarif de la compensation pour l'enlèvement des ordures au montant de 86.14 \$ pour chaque unité de logement et pour chaque unité d'occupation non résidentielle;
- le tarif de la compensation pour le service de protection contre l'incendie au montant de 45.00 \$ pour chaque unité de logement, pour chaque unité d'occupation non résidentielle et pour chaque unité de terrain vacant;
- le tarif de la compensation pour les premiers répondants au montant de 20.00 \$ pour chaque unité de logement et pour chaque unité d'occupation non résidentielle, à l'exception des unités localisées dans le district du Lac Verdure;
- le tarif de la compensation pour l'entretien du chemin Desjardins (chemin privé, municipalité de Saint-Faustin-Lac-Carré) au montant de 50.28 \$ pour chaque unité de logement et au montant de 25.14 \$ pour chaque unité de terrain vacant, s'appliquant seulement pour le secteur des lacs Verdure, Earl et Caribou.

- adoptée à l'unanimité des conseillers -

13-12-243

8. **TAUX D'INTÉRÊTS**

Il est proposé par Monsieur le Conseiller Richard Pépin, appuyé par Monsieur le Conseiller Denis Courte et résolu à l'unanimité d'adopter le taux d'intérêts de 15% pour l'exercice financier 2014.

- adoptée à l'unanimité des conseillers -

9. **PÉRIODE DE QUESTIONS**

Une deuxième période de questions est offerte aux citoyens présents.

13-12-244

10. **LEVÉE DE LA SÉANCE**

L'ordre du jour étant épuisé, il est proposé par Monsieur le Conseiller Richard Tees, appuyé par Madame la Conseillère Danielle Woolley et résolu à l'unanimité de clore la séance à 20h25.

- adoptée à l'unanimité des conseillers -

Steven Larose, maire

Hugues Jacob, directeur général
et secrétaire-trésorier

Je, Steven Larose, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.